

À Monsieur L'Inspecteur d'Académie de l'Aude
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

Objet : Notification d'alerte sociale

Monsieur L'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa 11 dépose pour les personnels du 1^{er} degré une alerte sociale à compter du 13 juin 2023 pour une période de 90 jours.

Dans le cadre de la négociation préalable prévu par la réglementation, notre organisation souhaiterait obtenir des informations sur les sujets suivants :

- ✓ Mouvement 1^{er} degré et Affectation des Professeurs des écoles

Actuellement, à l'issue de la phase informatisée, des postes vacants sont attribués sans aucune règle et sans aucun respect des priorités légales. Pourtant, les LDG académiques indiquent que « Lors de cette phase [d'ajustement], ils seront affectés sur des postes provisoires pour l'année selon les besoins. Les recours qui aboutiraient pourront également être traités au cours de cette phase. Les règles d'affectation et le calendrier seront précisés dans les notes de service. »

Ce traitement des affectations des PE de l'Aude est contraire à l'égalité de traitement, à l'information due à tous nos collègues et aux règles inscrites dans les LDG académiques qui visent à garantir un traitement équitable des personnels.

Attaché à l'équité et au respect de nos collègues, le SE-Unsa 11 revendique l'organisation d'affectations avec des règles connues par tous et respectées par tous.

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa 11, pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3- II -« 4° » de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, le SE-Unsa 11 souhaite connaître le délai dans lequel vous lui fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation.

Je vous prie de croire, Monsieur L'Inspecteur d'Académie, en mon profond attachement à l'Ecole Publique Laïque.

Anne Balansa
Secrétaire Départementale du SE-Unsa 11

